

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00228

Numéro SIREN : 534 470 042

Nom ou dénomination : EDENDIS

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2018 sous le numéro de dépôt 2843

DEPOT N° 18 B 2843

DU 10 AVR. 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Avenue Jean Moulin Z.A. Puits Est 63700 SAINT ELOY LES MINES de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 3 4 4 7 0 0 4 2 0 0 2 7 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
		3 0 0 9 2 0 1 7			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (I)	AH	1 706 000		1 706 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP	513 775		513 775
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	406 954	12 055	394 900
	Autres immobilisations corporelles	AT	811 101	190 543	620 557
	Immobilisations en cours	AV	26 214		26 214
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH	47 859		47 859
	TOTAL (II)	BJ	3 511 902	202 598	3 309 304
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT	960 074		960 074
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	CRÉANCES	BX	32 306		32 306
	Autres créances (3)	BZ	511 460		511 460
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	CD			
	(dont actions propres :)	CE			
	DIVERS	CF	535 844		535 844
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	61 101		61 101
	TOTAL (III)	CJ	2 100 785		2 100 785
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 612 687	202 598	5 410 089

CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		S.A.S. EDENDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....60 000...)			DA	60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	747 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 012 926	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	160 727	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	1 986 653	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 712 215	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	2 935	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 444 530	
	Dettes fiscales et sociales			DY	216 028	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes				EA	47 729	
				EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	3 423 436	
TOTAL (IV)			ED			
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 410 089		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 993 484	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS		Néant ☐ *				
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
					Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 818 793	FB	FC	14 818 793
	Production vendue	FD		FE	FF	
			biens *			
		FG	33 640	FH	FI	33 640
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 852 433	FK	FL	14 852 433
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	1 520	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	6 359	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2 527	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 862 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	12 461 196	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(98 020)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	859 197	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	116 007	
	Salaires et traitements *			FY	946 091	
	Charges sociales (10)			FZ	257 731	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA	87 042	
			- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)			GE	4 362	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	10 983	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)					GU	10 983
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
					GV	(10 983)
					GW	218 250

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. EDENDIS</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	10 127	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	10 127	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	19 192	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	19 192	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(9 065)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	48 458	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	14 872 965	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	14 712 239	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	160 727	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP		
			- Crédit-bail immobilier							HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	6 359	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	1 214	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
REAJUSTEMENT BILAN										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
										19 192	10 127	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par l'événement et circonstance ci-après :

- Agrandissement et réaménagement du magasin sur l'exercice, avec une ouverture le 17 octobre 2017.
- L'ensemble du fond commercial présente une durée de vie non limitée. Le fond commercial est donc non amortissable. Pour les exercices ouverts à compter 1^{er} novembre 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds de commerce de la SAS EDENDIS a fait l'objet d'un test pour déterminer sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fond commercial à sa valeur actuelle.

Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu lors de la vente du fonds de commerce. Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

Suite à ce contrôle, aucune dépréciation n'est requise sur ce poste.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 53 918 € et est affecté aux investissements.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.



Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont ceux indiqués en rayon, soit le prix de vente T.T.C. La connaissance permanente des marges par rayon et des différents taux de T.V.A. nous permet de reconstituer le prix d'achat H.T. avec une très grande précision.



➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan. Le total de ces engagements est évalué à 74 198 €

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2017 est de 1.55 %,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Effectif au 30/09/2017..... 47

Dirigeants 1
Cadres 2
Employés 37
Apprentis 2
Agents de maitrise.....5



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 706 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 706 000		1 706 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 706 000		1 706 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 511 902 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 706 000			1 706 000
Immobilisations corporelles	438 426	1 319 618		1 758 043
Immobilisations financières	47 639	220		47 859
TOTAL	2 192 065	1 319 837		3 511 902

Amortissements et dépréciations d'actif = 202 598 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	115 556	87 042		202 598
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	115 556	87 042		202 598

Les dotations aux amortissements sont enregistrées dans le compte 681120.



Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	1 706 000	0	1 706 000	Non amortiss.
Agenc.aménagement constru	513 775	0	513 775	de 10 à 20 ans
Inst.tech.mat.out.industr	406 954	12 055	394 900	5 ans
Aai divers	789 213	184 409	604 804	de 1 à 7 ans
Materiel de transport	300	300	0	3 ans
Mat.bureau informatique	17 049	5 834	11 215	de 3 à 5 ans
Mobilier	4 538	0	4 538	5 ans
Immob.corpor.en cours	26 214	0	26 214	Non amortiss.
TOTAL	3 464 043	202 598	3 261 446	

Etat des créances = 652 726 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	47 859		47 859
Actif circulant & charges d'avance	604 867	604 867	
TOTAL	652 726	604 867	47 859

Produits à recevoir par postes du bilan = 26 446 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	26 446
Disponibilités	
TOTAL	26 446

Charges constatées d'avance = 70 668 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 60 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3000	20,00	60 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3000	20,00	60 000

Etat des dettes = 3 423 436 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 712 215	282 263	1 193 230	236 722
Dettes financières diverses	2 935	2 935		
Fournisseurs	1 444 530	1 444 530		
Dettes fiscales & sociales	216 028	216 028		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	47 729	47 729		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 423 436	1 993 484	1 193 230	236 722

Charges à payer par postes du bilan = 248 962 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	116
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	69 337
Dettes fiscales & sociales	179 509
Autres dettes	
TOTAL	248 962



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 14 852 433 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 884 565	100,22 %
Prestations de services	4 959	0,03 %
Produits des activités annexes	28 682	0,19 %
Rabais, remises & ristournes accord	-65 772	-0,44 %
TOTAL	14 852 433	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 48 458 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	229 233	53 113	176 120
Résultat financier	-10 983	-2 545	-8 438
Résultat exceptionnel	-9 065	-2 110	-6 955
Participation des salariés			
TOTAL	209 185	48 458	160 727

Produits exceptionnels : 10 126.60 €

Réajustement des comptes de tiers de l'exercice antérieurs

Charges exceptionnelles : 19 192 €

Frais liés à un licenciement d'un salarié. (Prudhom)

Le montant total des honoraires de CAC figurant au compte de résultat est de : 5 368 €



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 26 446 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	18 014
Rsi (438710)	8 432
TOTAL	26 446

Charges constatées d'avance = 70 668 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	61 101
TOTAL	61 101

Charges à payer = 248 962 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	116
TOTAL	116

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	69 337
TOTAL	69 337

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	55 119
Provisions 13e mois(428300)	32 236
Charg. soc./prov cp(438200)	15 984
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	22 565
Cet(448610)	4 139
Taxe apprentissage(448620)	4 612
Formation(448630)	7 937
Aide à la construction(448640)	7 119
Taxe grde surface(448655)	29 610
Taxe publicité(448690)	188
TOTAL	179 509



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	60 000	60 000	60 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	14 852 433	14 604 594	14 129 620	14 397 965	14 927 275
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	296 227	425 606	228 797	429 990	394 103
c) Impôt sur les bénéfices	48 458	94 491	52 148	127 988	129 505
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	247 769	331 115	176 649	302 002	264 598
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	160 727	244 095	156 366	296 991	261 682
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	83	110	59	101	88
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	54	81	52	99	87
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	47	46	45	45	45
b) Montant de la masse salariale	946 091	897 748	904 145	816 352	802 346
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	257 731	250 936	280 583	237 725	235 166

Observations complémentaires

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00

Fax : 05 57 19 40 50

bordeaux@inextenso.fr

www.inextenso.fr

www.reussir-au-quotidien.fr

EDENDIS

Société par actions simplifiée

Rue Jean Moulin

ZA Puits Est

63700 Saint-Eloy-les-Mines

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

EDENDIS

Société par actions simplifiée
Rue Jean Moulin
ZA Puits Est
63700 Saint-Eloy-les-Mines

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EDENDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - B 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN -
Société de commissariat aux comptes - Membre de la compagnie Régionale de Pau

Une entité du réseau Deloitte

des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Fonds de commerce :

La valeur du fonds de commerce comptabilisée à l'actif a fait l'objet d'un examen par votre société selon les principes décrits dans la note I de votre annexe.

Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Stocks :

La valeur des stocks comptabilisée à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note II.4. « Stocks et en-cours » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

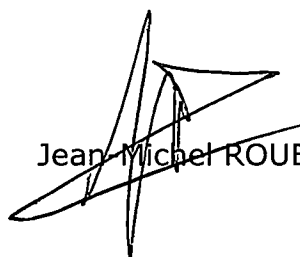
informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 09 mars 2018

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Jean-Michel ROUBINET



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	30/09/2017 (12 mois)	30/09/2016 (12 mois)
Ventes de marchandises	14 818 793		14 818 793	14 568 486
Production vendue biens				
Production vendue services	33 640		33 640	36 108
Chiffres d'affaires Nets	14 852 433		14 852 433	14 604 594
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			1 520	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			6 359	5 114
Autres produits			2 527	2 450
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			14 862 839	14 612 158
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 461 196	12 099 093
Variation de stock (marchandises)			-98 020	-28 306
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			859 197	797 470
Impôts, taxes et versements assimilés			116 007	116 339
Salaires et traitements			946 091	897 748
Charges sociales			257 731	250 936
Dotations aux amortissements sur immobilisations			87 042	87 020
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 362	11 741
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			14 633 606	14 232 041
RESULTAT EXPLOITATION			229 233	380 118
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				2 072
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				2 072
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 983	9 842
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			10 983	9 842
RESULTAT FINANCIER			-10 983	-7 770
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			218 250	372 348



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	30/09/2017 (12 mois)	30/09/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 127	13 962
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 127	13 962
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 192	47 724
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 192	47 724
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 065	-33 762
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	48 458	94 491
TOTAL DES PRODUITS	14 872 965	14 628 193
TOTAL DES CHARGES	14 712 239	14 384 097
RESULTAT NET	160 727	244 095
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	30/09/2017 (12 mois)			30/09/2016 (12 mois)
	Brut	Amort.Dépréc°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	1 706 000		1 706 000	1 706 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	513 775	-14 000	527 775	
Installations tech., matériel et outillage indus.	406 954	26 055	380 900	5 397
Autres immobilisations corporelles	811 101	190 543	620 557	317 473
Immobilisations en cours	26 214		26 214	
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 859		47 859	47 639
ACTIF IMMOBILISE	3 511 902	202 598	3 309 304	2 076 509
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	960 074		960 074	862 054
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	32 306		32 306	19 135
Fournisseurs débiteurs	1 414		1 414	99
Personnel	42		42	461
Organismes sociaux	8 432		8 432	7 365
Etat, impôts sur les bénéfices	139 776		139 776	37 506
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	266 607		266 607	34 482
Autres	85 622		85 622	101 500
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	535 844		535 844	587 841
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	70 668		70 668	16 521
ACTIF CIRCULANT	2 100 785		2 100 785	1 666 964
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 612 687	202 598	5 410 089	3 743 473



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	30/09/2017 (12 mois)	30/09/2016 (12 mois)
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	747 000	747 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 012 926	768 831
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	160 727	244 095
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 986 653	1 825 926
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 712 215	676 511
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	2 935	1 706
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 444 530	978 936
Personnel	87 355	85 541
Organismes sociaux	75 068	71 953
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		1 720
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	53 604	55 909
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 729	45 270
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 423 436	1 917 547
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 410 089	3 743 473



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par l'événement et circonstance ci-après :

- Agrandissement et réaménagement du magasin sur l'exercice, avec une ouverture le 17 octobre 2017.
- L'ensemble du fond commercial présente une durée de vie non limitée. Le fond commercial est donc non amortissable. Pour les exercices ouverts à compter 1^{er} novembre 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds de commerce de la SAS EDENDIS a fait l'objet d'un test pour déterminer sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fond commercial à sa valeur actuelle.

Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu lors de la vente du fonds de commerce. Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

Suite à ce contrôle, aucune dépréciation n'est requise sur ce poste.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 53 918 € et est affecté aux investissements.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont ceux indiqués en rayon, soit le prix de vente T.T.C. La connaissance permanente des marges par rayon et des différents taux de T.V.A. nous permet de reconstituer le prix d'achat H.T. avec une très grande précision.



> Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

> Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan. Le total de ces engagements est évalué à 74 198 €

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2017 est de 1.55 %,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Effectif au 30/09/2017..... 47

Dirigeants 1
Cadres 2
Employés 37
Apprentis 2
Agents de maitrise.....5



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 706 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 706 000		1 706 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 706 000		1 706 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 511 902 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 706 000			1 706 000
Immobilisations corporelles	438 426	1 319 618		1 758 043
Immobilisations financières	47 639	220		47 859
TOTAL	2 192 065	1 319 837		3 511 902

Amortissements et dépréciations d'actif = 202 598 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	115 556	87 042		202 598
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	115 556	87 042		202 598

Les dotations aux amortissements sont enregistrées dans le compte 681120.



Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	1 706 000	0	1 706 000	Non amortiss.
Agenc.aménagement constru	513 775	0	513 775	de 10 à 20 ans
Inst.tech.mat.out.industr	406 954	12 055	394 900	5 ans
Aai divers	789 213	184 409	604 804	de 1 à 7 ans
Materiel de transport	300	300	0	3 ans
Mat.bureau informatique	17 049	5 834	11 215	de 3 à 5 ans
Mobilier	4 538	0	4 538	5 ans
Immob.corpor.en cours	26 214	0	26 214	Non amortiss.
TOTAL	3 464 043	202 598	3 261 446	

Etat des créances = 652 726 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	47 859		47 859
Actif circulant & charges d'avance	604 867	604 867	
TOTAL	652 726	604 867	47 859

Produits à recevoir par postes du bilan = 26 446 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	26 446
Disponibilités	
TOTAL	26 446

Charges constatées d'avance = 70 668 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 60 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3000	20,00	60 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3000	20,00	60 000

Etat des dettes = 3 423 436 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 712 215	282 263	1 193 230	236 722
Dettes financières diverses	2 935	2 935		
Fournisseurs	1 444 530	1 444 530		
Dettes fiscales & sociales	216 028	216 028		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	47 729	47 729		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 423 436	1 993 484	1 193 230	236 722

Charges à payer par postes du bilan = 248 962 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	116
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	69 337
Dettes fiscales & sociales	179 509
Autres dettes	
TOTAL	248 962



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 14 852 433 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 884 565	100,22 %
Prestations de services	4 959	0,03 %
Produits des activités annexes	28 682	0,19 %
Rabais, remises & ristournes accord	-65 772	-0,44 %
TOTAL	14 852 433	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 48 458 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	229 233	53 113	176 120
Résultat financier	-10 983	-2 545	-8 438
Résultat exceptionnel	-9 065	-2 110	-6 955
Participation des salariés			
TOTAL	209 185	48 458	160 727

Produits exceptionnels : 10 126.60 €

Réajustement des comptes de tiers de l'exercice antérieurs

Charges exceptionnelles : 19 192 €

Frais liés à un licenciement d'un salarié. (Prud'homme)

Le montant total des honoraires de CAC figurant au compte de résultat est de : 5 368 €



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 26 446 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	18 014
Rsi (438710)	8 432
TOTAL	26 446

Charges constatées d'avance = 70 668 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	61 101
TOTAL	61 101

Charges à payer = 248 962 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	116
TOTAL	116

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	69 337
TOTAL	69 337

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	55 119
Provisions 13e mois(428300)	32 236
Charg. soc./prov cp(438200)	15 984
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	22 565
Cet(448610)	4 139
Taxe apprentissage(448620)	4 612
Formation(448630)	7 937
Aide à la construction(448640)	7 119
Taxe grde surface(448655)	29 610
Taxe publicité(448690)	188
TOTAL	179 509



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	60 000	60 000	60 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	14 852 433	14 604 594	14 129 620	14 397 965	14 927 275
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	296 227	425 606	228 797	429 990	394 103
c) Impôt sur les bénéfices	48 458	94 491	52 148	127 988	129 505
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	247 769	331 115	176 649	302 002	264 598
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	160 727	244 095	156 366	296 991	261 682
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	83	110	59	101	88
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	54	81	52	99	87
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	47	46	45	45	45
b) Montant de la masse salariale	946 091	897 748	904 145	816 352	802 346
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	257 731	250 936	280 583	237 725	235 166

Observations complémentaires

EDENDIS
Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 euros
Siège social : Rue Jean Moulin, Z.A Puits Est, 63700 ST ELOY LES MINES
534 470 042 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 160 726,80 euros de la manière suivante :

- La totalité du bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 160 726,80 euros, affectée au compte « autres réserves ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
-	-	-	-
30 septembre 2016	-	-	-
30 septembre 2015	-	-	-
30 septembre 2014 <i>Distribution exceptionnelle du 01.06.2015</i>	68 000 €	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jérôme MICHOT

